

Département  
du **Doubs**  
Arrondissement  
de **Besançon**  
Canton d'**Ornans**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de **DURNES - 25580**

### Séance du 24 Février 2023

Nombre de conseillers                    L'an deux mil vingt-trois  
En exercice : 11                            et le vingt-quatre février  
Présents : 11                                à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de DURNES  
Votants : 11                                 s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale,  
    sous la présidence de Gérard PESEUX, Maire en exercice,

**Présents** : Gérard PESEUX, Aurore SCHMITT, Dominique CUENOT, Sandy VANOTTI, Claude BOICHARD, Florian HUGUENOTTE, Vincent BEPOIX, Bruno LOMBARDOT, Daniel MOUROT, Ghislaine HUSY-ROUSTAN et Paul ROUSTAN

Date de la convocation :                    Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code    du C.G.C.T.,  
13/02/2023                                    à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil,  
Monsieur Sandy VANOTTI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Date d'affichage :                            Monsieur le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour, concernant les  
03/03/2023                                    tarifs de location de la Salle des Fêtes (imprécision constatée), la demande est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Il a donc déclaré la séance ouverte

#### ORDRE DU JOUR

1. DCM : Tarifs location Salle des Fêtes "André Guillame" ;
2. Approbation du Procès-Verbal du 09 décembre 2022 ;
3. DCM : Acceptation participation repas des anciens ; dons ;
  4. Point sur budget Recettes-Dépenses BOIS ;
5. Point Syndicat de la Barèche : Cimetière, employé communal ;
  6. Travaux Terrain de Foot envisagés ;
  7. Point sur travaux 2023 ;
8. Assainissement ; taux de redevances et autres prévisions ;
  9. Questions diverses

\*\*\*\*\*

#### **1. DCM : Tarifs location Salle des Fêtes "André Guillame"**

Suite à la location d'un habitant de Durnes, la tarification de la salle des fêtes doit être modifiée, en ce sens, que le montant de location de 80 € par habitants de Durnes est pour une fois par an, puis sera de 150 €.

**Pour : 11 voix – Contre : 0 – Abstention : 0**

#### **2. Approbation du Procès-Verbal du 09 décembre 2022**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 09 décembre 2022, signé par Ghislaine ROUSTAN-HUSY et Monsieur le Maire est approuvé à l'unanimité des voix.

**Pour : 11 voix – Contre : 0 – Abstention : 0**

#### **3. DCM : Acceptation participation repas des anciens**

Après plusieurs désistements, il a été proposé la possibilité à certains habitants de participer au repas des anciens. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la participation demandée.

**Pour : 11 voix – Contre : 0 – Abstention : 0**

#### 4. Point sur budget Recettes-Dépenses BOIS

Le budget prévisionnel 2023 présenté par l'ONF est d'environ 37K€ de recettes (hors affouage) pour 12K€ de frais. Bonne vente des surbilles.

#### 5. Point Syndicat de la Barêche : Cimetière, employé communal

- Recensement des tombes du cimetière ; mis à jour du plan, saisie informatique sur notre logiciel Berger Levrault pour une meilleure gestion. Une prestation extérieure pour la saisie des données est envisagée.
- Concernant le poste d'employé intercommunal, des entretiens avec des candidats sont en cours.

#### 6. Travaux Terrain de Foot envisagés

Nécessité de refaire le terrain de football à Lavans-Vuillafans ; une participation de la commune a été demandée pour financer l'étude de faisabilité. Cette participation serait de l'ordre de 1 584€.

Vote de principe : **Pour : 8 voix – Contre : 0 – Abstention : 3**

#### 7. Point sur travaux 2023

- Marquage au sol, sécurisation du village, réduction de l'intensité des becs de rue,
- Salle des fêtes : changement de la moustiquaire et révision du radiateur de la cuisine, réfection du plafond des toilettes. Demande de devis. Le renouvellement de certaines tables est prévu.

#### 8. Assainissement ; taux de redevances et autres prévisions

Les compétences liées à l'assainissement et à la gestion de l'eau passeront à la CCLL respectivement en 2025 et 2026.

#### 9. Questions diverses

- Subventions allouées aux associations :

Anciens combattants 100€,

Donneur de sang: 100€,

Familles Rurales : 200€,

Foot : 200€,

Oncodoubs : 40€,

Semons l'espoir : 50€,

Soit un total de **690 €**

- Bibliothèque de la commune : suspension jusqu'à nouvel ordre
- Site communal : réflexion sur la reconduction du contrat d'hébergement.
- Changement d'une bouche d'incendie rue du château à la suite d'une détérioration : la facture à venir de GAZ ET EAUX sera d'environ 4 000€.
- Salle des fêtes : 22 locations payantes pour 2022. Déjà 13 réservations pour 2023.

**La séance est levée à 22 h 40**

Le secrétaire de séance,  
Sandy VANOTTI



Le Maire,  
Gérard PESEUX

